

DOSSIER N° 2

8 courriers divers et extraits de rapports administratifs  
(13 pages)

Manche  
Saint-Lô

Eglise Notre-Dame

Froidevaux

29 Octobre 1953

6 Novembre 53

Lettre Froidevaux I6-I0-53  
Rapport avec 7 photos  
1 carton-7 dessins et 3 photos

Le problème posé par Monsieur l'Architecte en chef Froidevaux pour la restauration de la façade occidentale de la Collégiale Notre-Dame de Saint-Lô mérite d'être examiné avec la plus grande attention.

Restauration de la façade Ouest

Dans le rapport en date du 14 Octobre 1953 qu'il a établi, après avoir fait connaître l'état dans lequel se trouvait l'édifice après les bombardements de 1944, les efforts qui ont été faits jusqu'ici pour le remettre en état avec la pensée de le rendre le plus rapidement possible au culte, et fait connaître sa pensée sur ses qualités architecturales, Monsieur Froidevaux demande qu'on lui fasse connaître la façon dont il devra clore l'édifice à l'Ouest c'est à dire soit en procédant à la restauration de la façade occidentale proprement dite et des deux tours dont une est presque entièrement démolie, soit au contraire en édifiant une nouvelle façade en arrière des tours, ~~sur le terrain existant~~ au droit du premier arc doubleau, en laissant les ruines des deux tours dans leur état actuel comme souvenirs de la destruction de la ville de Saint-Lô et plus particulièrement de son église.

Le problème n'est pas facile à résoudre, les deux solutions peuvent être envisagées et toutes les deux ont leurs avantages et leurs inconvénients

La restauration des deux tours est possible, on possède les éléments pour remettre en état la tour Sud et reconstituer la tour Nord presque entièrement démolie.

On peut également refaire la première travée de la nef avec sa tribune et son grand fenestrage mais ces travaux équivaleraient, comme le fait remarquer avec raison Monsieur Froidevaux, à une reconstruction presque complète de la façade occidentale, reconstruction qui détruirait le charme que les vieilles pierres de l'édifice possédaient et elle occasionnerait des dépenses qu'il est difficile de chiffrer mais qui certainement seraient très élevées.

L'autre solution consistant à élever une nouvelle façade en arrière de la façade actuelle en conservant à l'état de ruines les deux tours dégradées répondrait mieux à la doctrine qui est actuellement préconisée en matière de restauration, mais encore faudrait-il que cette façade, tout en étant très moderne comme composition, comme style et comme apparence s'harmonise bien avec les vestiges conservés et que ces derniers s'intègrent parfaitement dans la composition.

L'idée, en tout cas, mérite d'être retenue, elle peut donner un résultat très heureux.

Mais, comme dans toute étude sérieuse, il faut examiner le problème sur tous ses aspects et surtout prévoir les observations qui pourraient être faites à son sujet.

Présentement les souvenirs de la dernière guerre sont encore très vivaces.

Tous ceux qui l'ont vécu et surtout ceux qui ont subi les deux guerres et qui se souviennent des maux qu'elles ont causés ne peuvent pas rester indifférents devant les meurtrissures de l'église qui seront peut-être les seuls souvenirs de la guerre dans la ville de Saint-Lô entièrement reconstruite.

Mais que penseront de ces ruines nos jeunes enfants, qui n'ayant pas subi la guerre ou n'en ayant pas directement souffert, ne comprendront pas nos sentiments et nos émotions et, ou moins sensibles à la grandeur et à la réelle beauté de ces vestiges glorieux n'y verront que des ruines dont ils demanderont dans quelques années la remise en état à "l'identique".

Nous avons connu, à la fin de la première grande guerre les opinions qui avaient été émises au sujet de plusieurs de nos beaux édifices qui blessés gravement montraient des plaies impressionnantes devant lesquelles on ne pouvait dissimuler son émotion et que l'on voulait maintenir dans cet état pour montrer aux générations futures les méfaits de la "barbarie allemande".

Qu'en est-il advenu de ces beaux sentiments ?

Les désordres qui existaient et qui s'aggravaient avec le temps ont contraint l'Administration à prendre des mesures de conservation et petit à petit la restauration dont on ne voulait pas entendre parler a été réalisée.

Il en sera peut être de même pour Saint Lô.

Aussi avant de s'arrêter sur la proposition faite de conserver les ruines des deux tours de la façade occidentale il serait prudent d'obtenir l'acquiescement de la Municipalité et du Clergé pour ne pas se voir dans quelques années dans l'obligation de modifier la décision que l'on prendrait actuellement.

Dans l'avant-projet présenté un mur serait donc construit en avant de la première travée de la nef entre les contreforts Est des tours; il épouserait le contour extérieur du vaisseau de la nef et du bas côté Nord et il aurait la force nécessaire pour contrebuter la poussée des grandes arcades de la nef et des arcs diagonaux enfin il assurerait la clôture de l'édifice.

Il a été volontairement traité avec la plus grande simplicité, nous dirons même avec austérité, sans aucune ouverture pour l'éclairage intérieur, mais seulement trois portes pour permettre l'accès à l'église.

Aucune décoration n'est prévue, sinon l'effet obtenu par les matériaux différents employés dans sa construction et les vantaux des portes qui seraient exécutés avec un matériau riche (le bronze).

Ce parti évident d'une simplicité poussée à l'extrême se comprend, mais ne faut-il pas craindre que cette simplicité voulue ne devienne de l'indigence ?

Ne prendra t'on pas ce grand mur nu, coupé seulement par quelques bandes horizontales de pierre de taille, comme un mur de clôture provisoire qui serait établi en attendant la reconstruction des tours ?

Ne sera t'on pas tenté par la suite à réclamer la reconstruction de ces tours ?

Et pourquoi vouloir supprimer radicalement toute baie d'éclairage dans ce vaste pignon, sous le prétexte que des grandes orgues seront placées derrière le mur occidental ?

Il semble pourtant possible de concilier les deux choses de nombreux exemples existent qui donnent d'excellents résultats il suffit d'étudier simultanément la baie donnée sur l'extérieur

et le buffet de l'orgue; on pourrait de cette manière, en créant une baie bien proportionnée donner un peu de vie à ce grand mur sans pour cela lui enlever la grande simplicité que l'on a voulu obtenir et on ne lui enlèverait pas le caractère sacré qu'on cherche à lui donner.

Comme on ne peut le voir après ce court exposé, le problème à résoudre n'est pas facile.

Nous ne pouvons qu'exposer la situation en demandant que le projet soit soumis à la Délégation Permanente de la Commission des Monuments Historiques à une de ses prochaines réunions qui fera connaître le sens dans lequel les études devroy être faites.

Secrétariat d'Etat aux Beaux-Arts

Bureau des Travaux et Classements

Réf. à rap. TO

10 MARS 1954
712
DOCUMENTS HISTORIQUES

MANCHE

SAINT-LO

Eglise Notre-Dame

Monseigneur,

A la demande de mon Administration, M. FROIDEVAUX, Architecte en Chef des Monuments Historiques de la MANCHE, a étudié les différents problèmes que pose la remise en état de l'Eglise Notre-Dame de SAINT-LO, classée parmi les Monuments Historiques, dont la façade occidentale a été en grande partie détruite par la guerre.

Pour clore la nef de cet édifice, deux solutions pouvaient être envisagées :

- a) ou bien reconstituer la façade avec ses tours, dans leur état d'avant-guerre; mais une telle solution est critiquable en raison de l'ampleur des destructions subies par cette façade, qui ne constituait d'ailleurs pas une œuvre éminente de l'architecture du Moyen-Âge par suite de son manque d'homogénéité,
- b) ou bien conserver les vestiges des tours dans leur état actuel, après quelques travaux de consolidation, et construire en arrière des tours, pour fermer la nef, une façade simple et austère, ce qui garderait absolument intact l'aspect grandiose et émouvant des vestiges subsistants.

C'est à cette dernière solution que s'est arrêté M. FROIDEVAUX. Le projet qu'il a établi a été soumis à la Commission Supérieure des Monuments Historiques et a reçu l'avis favorable de cette Assemblée.

J'ai invité M. FROIDEVAUX à vous présenter, ainsi qu'à M. le Préfet de la MANCHE et à M. le Maire de SAINT-LO, le projet en question et à vous exposer en détail les raisons qui l'ont conduit à adopter ce parti.

Je vous serais obligé de bien vouloir me faire savoir si ce projet appelle des observations particulières de votre part ou de celle de M. le Curé de Notre-Dame de SAINT-LO.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monseigneur, l'assurance de ma haute considération.

Monseigneur  
jusqu'à ce  
STANCES

-(MANCHE).

Signé : A. CORNU



Société d'Archéologie et d'Histoire Naturelle  
DE LA MANCHE

Paris ce 4 Octobre 1955

Monsieur HERP  
Directeur des Monuments Historiques  
rue de Valois  
PARIS

Monsieur le Directeur,

Au nom de nos sociétés  
res et en mon nom propre, je viens vous de-  
mander s'il n'y aurait pas lieu de reconsi-  
dérer la question de la restauration de la  
façade de l'église Notre Dame de Saint-Lo?

Le mur de briques que  
l'on nous propose ne risque-t-il pas d'ense-  
velir ce qui reste de la glorieuse inutilisée?  
D'autres façades de pierre ont été relevées  
qui n'étaient pas plus simples que la nôtre  
d'antan?

En surplus, les derniers  
épargnés sur la reconstruction ne vont-ils  
pas se trouver transférés et mésusés dans  
des vitraux ou accessoires qui heurteront ce  
qui fut sauvé de l'époque ancienne? Les har-  
diesses déguisées sous le nom d'apports de  
notre siècle nous effraient.

Voudriez-vous recevoir  
Monsieur le Directeur, l'expression de mes  
très distingués sentiments,

Président de la Société ~~d'Archéologie~~ de la Man-  
che

Conseiller Municipal de Saint-Lo

3 Square de Port-Royal

XXXXXXXXXX

12 Octobre

55

Manche

Saint-LO

Eglise Notre-Dame

L'inspecteur Général des Monuments Historiques  
E. HIPPON

à Monsieur Raymond BILVAULT  
Directeur de la Société d'Archéologie et d'Histoire Saint-Lo  
56 rue de Paradis  
Paris

Monsieur

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 4 Octobre me faisant part des craintes que personnellement vous éprouvez et que les membres de la Société d'Archéologie et d'histoire locale éprouvent également au sujet des derniers travaux à exécuter à l'église Notre-Dame de Saint-Lo pour la restauration de l'église et plus particulièrement de sa façade.

Il semble difficile de revenir sur ce projet de travaux qui a été soumis au Conseil Municipal de Saint-Lo et accepté à l'unanimité de ses membres. Ce même conseil a reçu l'agrément des autorités ecclésiastiques et de la Commission supérieure des Monuments Historiques qui s'est prononcée en toute connaissance de cause et en n'ignorant pas la hardiesse du projet présenté et l'opposition qu'il allait apporter à l'harmonie qui existait jusqu'alors dans l'édifice.

Seulement cette assemblée s'est laissée séduire par l'idée de conserver les ruines des tours dans l'état où elles se trouvent actuellement en respectant scrupuleusement les vestiges qui subsistent et en écartant toute pensée de partielle ou d'absolue.

Enfin il ne faut pas perdre de vue que le crédit nécessaire pour l'exécution des travaux a été ouvert depuis le mois d'août dernier, que les marchés ont été passés avec les entrepreneurs et qu'une résiliation pour changement de programme ne peut être envisagée sans faire craindre de graves difficultés.

Votre protestation est trop tardive.

J'ai tout fait pour terminer que vous commettez une erreur sur la nature des matériaux qui seraient mis en œuvre pour l'atterrissement.

Il ne serait pas fait emploi de briques mais bien de pierre ce qui s'harmonisera mieux avec l'église.

Veillez agréer de vous très honorable l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Le 20 Août 1956

11

à M. Herpe  
Architecte en chef des M.H.  
Inspecteur général

Off. 965/54 Manche - S<sup>t</sup> LO.  
Église Notre Dame.

J'ai l'honneur d'attirer votre attention sur le supplément de dépenses qui sera nécessaire pour régler les travaux de la façade de l'église N. D.  
L'Architecte en chef M. Froidenoux a demandé l'emploi d'un schiste bleu vert provenant d'Équeurdreville près Charbourg. Cette pierre est véritablement inattaquable. Seul l'emploi d'un disque en carborandum tournant à 2.400 tours minute donne des résultats acceptables. Le prix de revient de cette pierre ressort toute taillée aux environs de 139.000 F. L'augmentation de crédit nécessaire sera de 26.000.000 F environ.

En effet et après les données du devis, il a été prévu un moillon de petit appareil soit pour 9.534.618 F

La pierre d'Équeurdreville coûtera 257.376 à 138.566 = 35.663.563

Devant l'importance de l'augmentation de cette dépense, et craignant des observations de la part de la Direction, je vous demande de bien vouloir, si vous êtes d'accord pour que l'Architecte en chef demande le complément de crédit qui lui est nécessaire.

Les travaux sont déjà avancés, la façade doit être montée jusqu'au niveau du linteau de la grande baie de la façade.

Je vous envoie en communication le rapport de M. Praverre Architecte concernant les devis de taille. Je vous demande de le retourner car je n'ai que cet exemplaire.

Le Contrôleur Général

*[Signature]*

\* me dire

22 Août

56

Manche

SAINT-LO

Eglise Notre-Dame

L'Inspecteur Général des Monuments Historiques HERPE  
à Monsieur le Contrôleur Général des Travaux d'Archite

Les renseignements donnés sur l'emploi du schiste d'Equerdreville dans la construction du mur de façade de l'église NOTRE-DAME à Saint-Lô démontrent que la mise en oeuvre de ce matériau est particulièrement onéreuse puisque la dépense qui était prévue au devis pour une somme de 9.534.618 fr. s'élèverait à la somme de 35.663.563 fr. soit une augmentation de 26.000.000 fr. environ.

Devant l'importance de cette augmentation et en raison du caractère essentiellement comptuaire de la dépense nous ne croyons pas être autorisé à avoir une opinion sur le choix du matériau proposé.

C'est une question de crédit supplémentaire à accorder ou à refuser et l'Administration seule peut, à notre avis, prendre une décision à ce sujet.

Nous ne pouvons mieux faire que de vous retourner les documents que vous avez bien voulu nous communiquer en vous laissant le soin de les transmettre à l'Administration qui décidera sur la suite à donner à cette affaire.

## Documents annexés :

Photographies.....		Devis en quatre exemplaires.....	
Croquis.....			
Dessins originaux.....			

À Paris, le 10 Avril 1956.

L'Architecte en Chef,

Avis de l'Inspecteur général (1)

Pour décorer le linteau des grandes portes de la nouvelle façade occidentale une inscription comportant 708 lettres en saillie dans la pierre est prévue.

Cette inscription en relief est un procédé de décoration qui peut donner un excellent résultat, mais dans le cas présent nous remarquons que la dépense que cette inscription occasionnerait s'élèverait à 1.500.000 fr. environ (honoraires compris) ce qui revient à 2.500 fr la lettre.

Ne pourrait-on pas réduire la dépense soit par un autre procédé plus simple et moins dispendieux, soit par une réduction dans le texte ?

Nous demandons à l'Administration de prendre une décision, mais en ce qui nous concerne nous ne nous opposons aucunement à la proposition qui est faite d'une inscription en saillie dans le linteau en pierre.

22 Avril 1956

(1) Si l'avis exige des développements étendus, porter la mention « Rapport spécial ».

MINISTÈRE DES  
Affaires Culturelles

Direction  
de l'Architecture

Caen, le 26 MAI 1966

Conservation Régionale  
des Bâtiments de France  
de Caen (Calvados)  
Manche  
SAINT-LO  
Eglise Notre-Dame  
Tribune d'Orgue

Hôtel des Quatrans, rue de Geolé  
Tél. 81-23-05

Le Conservateur Régional à,

Monsieur le Directeur de l'Architecture  
CABINET

Le Bureau des Travaux et Classements a bien voulu m'adresser copie de sa note en date du 20 MAI 1966 concernant la prise en charge de la construction de la tribune d'Orgue de Notre-Dame de SAINT-LO.

J'ai l'honneur de vous présenter directement mes conclusions sur cette affaire.

M. FROIDEVAUX a parfaitement raison de s'intéresser à la reconstruction de la tribune d'Orgue. La position du Service des Monuments Historiques est trop souvent illogique en cette matière. On dépense, parfois sans compter, pour la restitution des maçonneries et, en fin de travaux, on voit apparaître un mobilier d'aspect lamentable, chichement financé par le Ministère de la Construction. Dans le cas présent, la prise en charge de la tribune (et du buffet que l'on passe sous silence) est indispensable. M. FROIDEVAUX a choisi un parti de pignon austère qui rend nécessaire un habillage. Ce qui laisse entendre d'ailleurs qu'il y a quelque contradiction dans la conception d'ensemble.

Je propose donc de financer sur les Dommages de Guerre tribune et buffet d'Orgue de Notre-Dame de SAINT-LO. Sous réserve cependant d'une révision attentive des prix qui me semblent excessifs. L'Orgue est un quarante jeux et coûte 240 000 Frs. La Tribune dépassera 100 000 Frs et le buffet atteindra 20 000 Frs.

\*

\* \*

.../...

...  
 Toutefois, si je plaide pour le projet de M. FROIDEVAUX, je suis quelque peu réticent sur la procédure adoptée. La vérité en cette affaire est que M. FROIDEVAUX, pour lever toute hésitation de la Municipalité, horrifiée devant le parti de façade adopté, a promis de faire régler l'Orgue et les vitraux sur les fonds de la Direction de l'Architecture. Une promesse de même nature, mais à moindre échelle, a été faite récemment à SAINT-JEAN-LE-THOMAS. Ce sont là des initiatives qui engagent imprudemment l'Administration.

*le com. de  
 as de vers sur  
 l'orgue  
 Theon...  
 Sept d'...  
 non...*

Il ne serait donc pas inutile de rappeler que les engagements financiers dépendent exclusivement de votre Administration.



L. BOURDIL